

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION
JEUDI 4 JUIN 2020

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse le jeudi un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 11 mai 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Reprise d'Activité (PRA) de la collectivité. Il prévoit les conditions progressives de reprise des services publics pour lesquels la MEL est compétente. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

ACTUALITÉS NOUVELLES CE JEUDI 4 JUIN 2020

- **Plan de relance économique** : Après la période de confinement liée à la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille engage un plan de relance exceptionnel de 66,1 M€ et 9 dispositifs pour soutenir les entreprises, les artisans, les commerçants du territoire et les accompagner dans leur reprise d'activité.
- **Reprise à 100 % de la collecte des déchets en porte à porte lundi 8 juin**. La collecte des déchets ménagers n'a jamais été interrompue. La collecte des déchets recyclables revient à 100 % grâce au retour de 3 agents en cabine.
- **Réouverture progressive des parcs et relais nature métropolitains**. Dès le 10 juin pour Mosaïc et Près du Hem pour la promenade, avant le Musée de plein air et les relais nature dans le courant du mois. Tous seront gratuits jusqu'au 4 juillet.
- **Réouverture du LAM le 9 juin** dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique. 100 personnes maximum seront accueillies simultanément. L'exposition William Kentridge est prolongée jusqu'au 13 décembre 2020. Le parc du LAM est rouvert depuis le 2 juin.

COLLECTE DES DÉCHETS

Reprise à 100% de la collecte des déchets en porte à porte lundi 8 juin. La collecte des déchets ménagers n'a jamais été interrompue. La collecte des déchets recyclables revient à 100% grâce au retour de 3 agents en cabine.

Accès aux déchèteries métropolitaines, uniquement pour les particuliers. Afin d'éviter la saturation et des temps d'attente trop longs, un accès alterné est mis en place :

ex : Véhicule A : **ZZ-532-ZZ** jour pair

Véhicule B : **123 AB 59** jour impair.

Augmentation des flux dans les déchèteries. Davantage de déchets sont acceptés dans les déchèteries métropolitaines : déchets d'équipement et d'ameublement, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants), équipements électriques et électroniques, réemploi, encombrants, radiographies, piles, extincteurs, batteries de voiture...

Reprise des déchèteries mobiles selon le calendrier habituel, disponible sur les sites d'Esterra et de la MEL.

Reprise de la collecte des encombrants sur rendez-vous Les métropolitains peuvent contacter le service au 0 800 203 775 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption pour organiser un rendez-vous de collecte des encombrants.

TRANSPORTS PUBLICS

Augmentation de l'offre de bus sur les lignes 1, 4, 5, 7 et 8 avec passage à une fréquence de 7 min au lieu de 15 min selon les plages horaires.

Le métro affiche une fréquence de 2 min 30 s sur la Ligne 1 et de 3 min sur la Ligne 2 avec des renforts en heure de pointe. Le tramway a une fréquence de 5 min sur le tronc commun, et de 10 min sur branches Roubaix et Tourcoing. Toutes les communes de la MEL sont desservies par le réseau bus. Les lignes scolaires sont remises en place. L'ensemble des stations V'lille est accessible, le service de Transport sur réservation et Handipole également.

ESPACES NATURELS METROPOLITAINS

Réouverture progressive des parcs et relais nature métropolitains. Dès le 10 juin pour Mosaïc et Près du Hem pour la promenade, avant le Musée de plein air et les relais nature dans le courant du mois. Tous seront gratuits jusqu'au 4 juillet.

Les animations ainsi que la baignade aux Près du Hem seront de nouveau proposées aux métropolitains d'ici la fin du mois de juin, après la mise en place de mesures de sécurité sanitaire et du contrôle de la qualité de l'eau de baignade.

Réouverture des Espaces Naturels Métropolitains en accès libre : pour les chemins de halage (Canal de Roubaix, Bords de Marque, Canal de Seclin, Bords de Deûle, Bords de Lys), les voies vertes, la Chaîne des lacs, la base des 6 Bonniers (pour la balade), le parc de la Deûle et les Périseaux.

Ces espaces sont à la disposition des métropolitains pour la promenade et les activités sportives dès lors qu'elles ne sont pas pratiquées en groupe de plus de 10 personnes. Il est demandé d'éviter les arrêts statiques, notamment les piqueniques, et il ne sera pas possible d'occuper les aires de jeux.

SPORT ET CULTURE

Réouverture du LAM le 9 juin dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique. 100 personnes maximum seront accueillies simultanément. L'exposition William Kentridge est prolongée jusqu'au 13 décembre 2020. Le parc du LAM est rouvert depuis le 2 juin.

ÉCONOMIE

Plan de relance économique : Après la période de confinement liée à la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille engage un plan de relance exceptionnel de 66,1 M€ et 9 dispositifs pour soutenir les entreprises, les artisans, les commerçants du territoire et les accompagner dans leur reprise d'activité.

Pour aider les TPE, les artisans et les commerçants, la Métropole crée une aide concrète et immédiate au moment de la reprise à travers un « **Fonds Rebond** » doté de 20 M€ et destiné à prendre en charge l'équivalent de **3 mois de loyers à hauteur maximum de 1 500 €**. Il peut aussi être accordé sous la forme d'une **aide forfaitaire de solidarité** jusqu'à 6K€ selon le nombre de salariés pour les TPE, commerçants, artisans, agriculteurs, horticulteurs, et professionnels du tourisme.

Il se complète d'un **nouveau dispositif d'avances remboursables** cofinancé par la MEL, la Région Hauts-de-France et la Banque des Territoires (6,6 M€) dédié aux **entreprises ou associations de moins de 10 salariés**. Les bénéficiaires pourront recevoir de 5 à 30 K€ remboursables sur 3 à 5 ans.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Réouverture de l'accueil au public

du siège de la Métropole Européenne de Lille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le standard de la MEL est ouvert pour toute information de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Tél : 03 20 21 22 23

Cet engagement financier s'accompagne d'un vaste plan de soutien et de développement de l'économie de proximité, contractualisé avec les communes. Ce plan comporte 17 actions opérationnelles pour un montant de 2,5 M€.

Pour relancer le secteur du bâtiment durement touché par l'arrêt des chantiers, et lier la reprise aux politiques traditionnelles de la Métropole en faveur du logement :

3 000 rénovations supplémentaires de logements sociaux seront engagées sur 3 ans (2020/2022) pour un total d'aides de 9 M€.

Un plan de soutien massif pour la rénovation des copropriétés est mis en œuvre avec **la rénovation thermique de 600 logements par an pendant 3 ans** (3,6 M€).

Il dispose également d'un volet spécifique pour les **copropriétés dégradées incluant le financement de travaux de mise en sécurité pour 600 logements par an pendant 3 ans** (6 M€).

S'y ajoute un investissement de 12 M€, à parité avec l'État, pour accélérer la rénovation des résidences étudiantes de la Cité scientifique, améliorer la qualité de vie des étudiants et renforcer l'attractivité du campus lillois (12 M€ sur 5 ans). 600 logements sont concernés dans les résidences étudiantes Bachelardet Boucher.

Enfin, la MEL met en œuvre **un dispositif « booster » d'accession maîtrisée à la propriété : 5 000 € en moyenne par ménage**, sous conditions de revenus, et à concurrence de 700 logements, sous la forme de bonification de prêts bancaires pour les programmes à TVA réduite portés par les bailleurs sociaux et dans les programmes à prix abordable par la promotion privée (4 M€).

La Métropole Européenne de Lille met en œuvre un ensemble d'actions opérationnelles pour le tourisme dont la finalité est **le renforcement des actions de promotion de la destination Lille, du tourisme d'affaires et de la dynamique événementielle sur le territoire métropolitain**. 2,4 M€ seront consacrés par la métropole à cet objectif, en mobilisant notamment l'agence d'attractivité *Hello Lille*.

SOLIDARITÉ

Aide aux étudiants du territoire en situation de précarité : 100 K€ versés par la MEL au fond d'aide alimentaire du CROUS de Lille permettant de distribuer 2 000 « e-cartes alimentaires » d'un montant de 50 € aux étudiants en situation de précarité.

MESURES CONSERVATOIRES

Fermeture des équipements publics : Le Stadium, Le musée de la bataille de Fromelles, La piscine des Weppes et la patinoire de Wasquehal.